



Collectif Destocamine
2, rue de Lucelle
68310 WITTELSHEIM

☎ 03 89 57 72 54
www.destocamine.fr

Déclaration des représentants des associations et syndicats du Collectif Destocamine, membres de la Clis

Nous, représentants du collectif Destocamine, membres de la Clis :

1 déclarons prendre acte de la décision du gouvernement d'organiser une concertation sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

2 rappelons que depuis 2011 une dizaine de débats publics ont eu lieu, dont celui du 14 octobre 2011 à Wittelsheim organisé par le Préfet du Haut-Rhin et le dernier, en date du 13 juin 2013, en présence du représentant du ministère de l'écologie

Ces débats ont conclu à la nécessité de préserver la qualité de la nappe phréatique rhénane pour ne pas hypothéquer l'avenir des générations futures, par la mise en œuvre du principe de précaution. Ce principe, inscrit dans la constitution française, implique de procéder au retrait de la totalité des déchets toxiques contenus dans la mine Joseph Else à Wittelsheim.

Les interventions et motions votées par de nombreux Conseils Municipaux, le Conseil Général du Haut Rhin, le Conseil Régional d'Alsace, des députés et sénateurs alsaciens ainsi qu'europeens, convergent toutes vers l'exigence d'un déstockage maximal.

3 sommes prêts, tout en nous interrogeant sur l'opportunité de ce nouveau débat, à y participer. Toutefois, nous demandons la prise en compte de l'intégralité des points suivants :

- l'affichage du déstockage total comme objectif prioritaire, conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation n°970157 du 03-02-1997
- la reconnaissance officielle par l'Etat de la position des élus alsaciens, nationaux et européens en faveur d'un déstockage total ainsi que la prise en compte de cette position dans la prise de décisions
- la présence lors du débat public du ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, maître d'œuvre et donneur d'ordre
- la garantie d'un débat d'experts en présence des représentants des 2 options proposées par le Copil (seule instance d'experts mise en place par l'Etat), à savoir MM Buser et Berest
- la création d'une commission de suivi des travaux de déstockage composée de représentants de la Clis